

Prix à la pompe : 410 \$ de plus par conducteur québécois par année

Mensuel économique de mai 2025

Miguel Ouellette, directeur et économiste
miguel.ouellette@mallette.ca

Le commentaire de notre expert Mallette

En avril 2025, l'IPC au Canada a augmenté de 1,7 % sur 12 mois, un ralentissement attribuable surtout à une baisse marquée des prix de l'essence (-18,1 %), liée à l'élimination de la tarification fédérale du carbone et à une hausse de l'offre mondiale de pétrole. Au Québec, contrairement aux autres provinces, l'inflation a accéléré en raison d'une baisse plus modeste des prix de l'essence (-12,1 %), influencée par son propre système de plafonnement et d'échange des droits d'émission. Avec le ralentissement de l'inflation au Canada, tout porte à croire que la Banque du Canada abaissera son taux directeur de 25 points de base le 4 juin prochain.

- Miguel Ouellette, directeur et économiste

Actualité économique

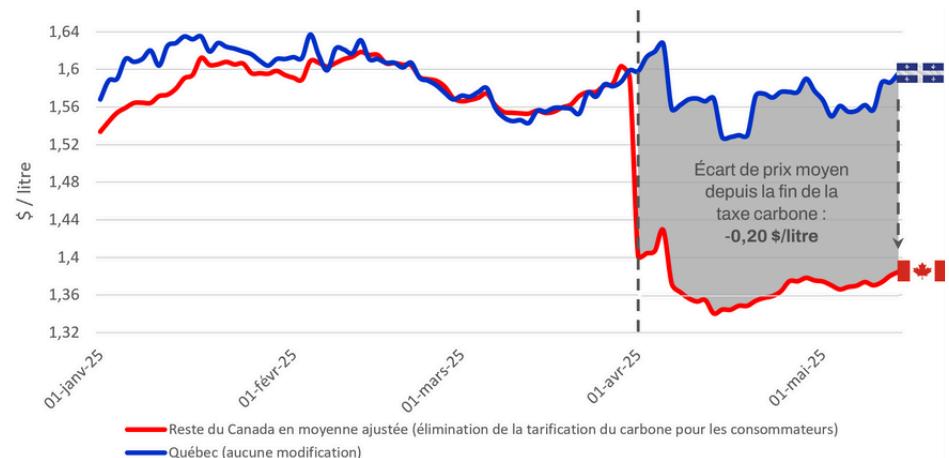
Élimination de la tarification du carbone pour les consommateurs

Le 1^{er} avril dernier, le gouvernement du Canada a mis fin à l'application de la redevance fédérale sur les combustibles. Autrement dit, les provinces canadiennes ont vu la tarification du carbone pour les consommateurs éliminée. Le Québec est la seule province à ne pas avoir encore abandonné son système de tarification du carbone. Comme le graphique ci-dessous l'indique, la chute des prix de l'essence au Canada a été directement reflétée le jour même de l'élimination de la taxe carbone. Depuis le 1^{er} avril, l'essence au Québec est en moyenne 14,6 % plus dispendieuse que dans le reste du Canada. En moyenne, les Québécois paient 0,20 \$ par litre de plus qu'ailleurs au pays.

Si l'écart observable depuis avril dernier se maintient, les Québécois paieront environ 2,25 milliards de dollars de plus que le reste du Canada sur un an, soit 410 \$ de plus par conducteur par année pour l'essence à la pompe. Un prix plus élevé de l'essence au Québec agit indirectement comme une taxe sur les ménages et les entreprises, réduisant le pouvoir d'achat des familles et augmentant les coûts d'exploitation des PME et affectant ainsi leur compétitivité.

- Émile Laplante, conseiller en services-conseils et analyste économique

Effet de l'élimination de la tarification du carbone pour les consommateurs



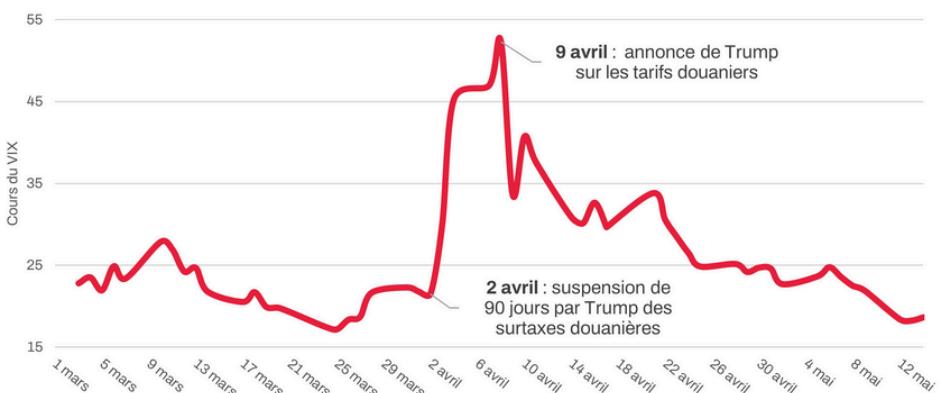
Marché boursier

Au cours du dernier mois, le marché boursier s'est stabilisé après une période de forte volatilité, causée principalement par les annonces tarifaires du président Trump et les tensions commerciales avec la Chine. L'indice VIX, surnommé « l'indice de la peur », évalue les attentes des investisseurs en matière de volatilité à court terme sur les marchés financiers, en se basant sur les options du S&P 500. Il reflète le degré d'incertitude ou de nervosité des acteurs face à l'avenir. Une valeur de VIX élevée traduit une montée de l'anxiété chez les investisseurs, souvent liée à une incertitude accrue quant à l'orientation future des marchés.

Cette nervosité se manifeste par une anticipation de fortes variations à venir. Le graphique ci-dessus montre que cet indice a atteint un pic de 52,3 au début d'avril lors de la première annonce de tarifs douaniers de la part de l'administration Trump. Ce fut son plus haut niveau depuis mars 2020, au début de la pandémie de COVID-19. Cette montée de l'incertitude a été suivie d'un apaisement des craintes, notamment grâce à une nouvelle pause dans les augmentations tarifaires, ce qui a permis aux principaux indices mondiaux, comme le Nasdaq, de rebondir. Toutefois, les analystes restent prudents, soulignant que les problèmes sous-jacents, notamment la menace de nouvelles taxes commerciales, continuent de peser sur la stabilité à long terme des marchés financiers.

- Antonio Cabeda, directeur – vigie de portefeuille

Évolution de « l'indice de la peur » depuis mars 2025

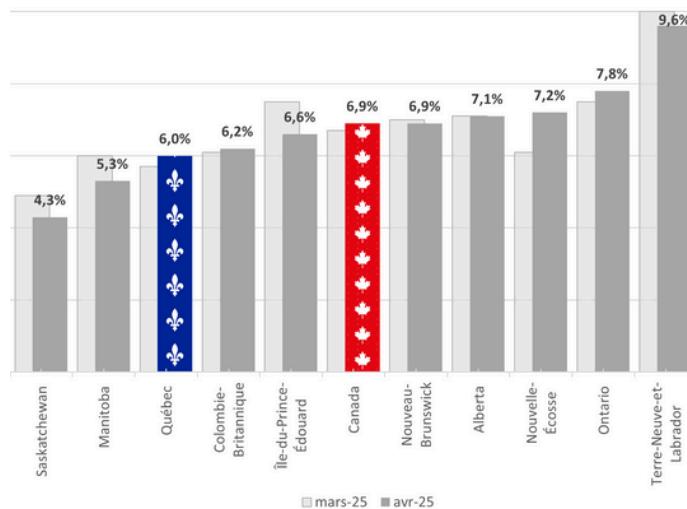


Taux de chômage

En avril, le taux de chômage canadien a légèrement augmenté par rapport au mois précédent, enregistrant une hausse de 0,7 p.p. sur un an. Le Québec et l'Ontario ont observé une augmentation mensuelle de 0,3 % et le Québec a vu son taux de chômage annuel augmenter de 0,9 p.p., ce qui place la province au troisième rang des plus fortes hausses annuelles, derrière la Colombie-Britannique et l'Ontario. Malgré cette tendance, le Québec demeure parmi les provinces affichant les plus bas taux de chômage du pays. Cette hausse pourrait être due au ralentissement économique qui freine les secteurs sensibles, comme la construction et la fabrication.

Taux de chômage par province

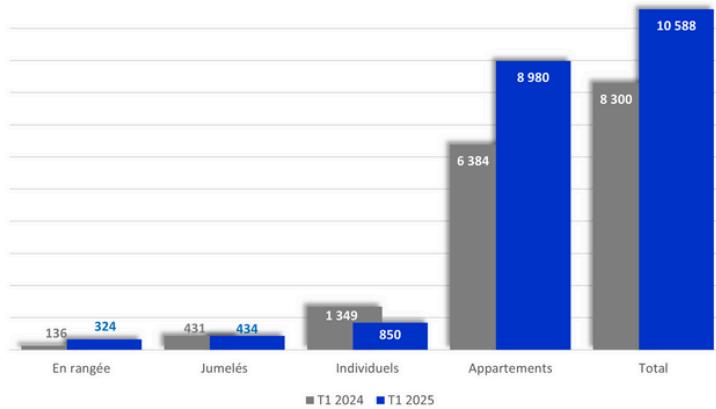
Avril 2025, en %



Mises en chantier

Les mises en chantier ont augmenté de près de 28 % entre le premier trimestre 2024 et le premier trimestre 2025, parallèlement à une croissance soutenue de la population québécoise, qui reflète une augmentation annuelle de 1,73 %. Il est important que le nombre de logements continue à progresser au même rythme que la population pour répondre à son besoin. On constate toutefois une diminution de près de 37 % du nombre de maisons individuelles mises en chantier, compensée par une augmentation de près de 41 % du nombre d'appartements. La hausse du nombre d'appartements mis en chantier est positive, permettant de répondre aux besoins de la crise du logement. À l'échelle nationale, la situation est plus préoccupante, où les mises en chantier ont reculé d'environ 18 % dans la dernière année, tandis que le prix moyen des propriétés résidentielles approche maintenant les 680 000 \$.

Mises en chantier, selon le type de logement, Québec



Inflation

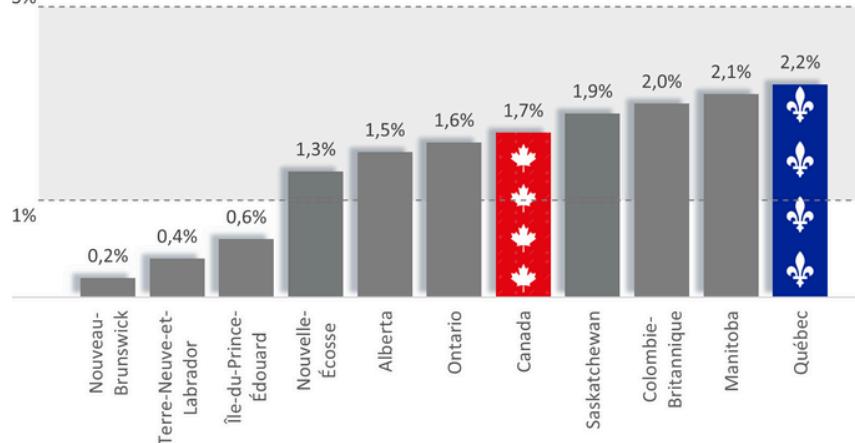
L'inflation canadienne

Le taux d'inflation annuel au Canada a été de 1,7 % en avril et de 2,3 % en mars. Bien que cette désinflation puisse sembler positive, elle reflète un ralentissement économique accentué par une baisse de presque 13 % de l'énergie. Une baisse supplémentaire du taux directeur de 0,25 % pourrait être annoncée le 4 juin prochain par la Banque du Canada pour stimuler l'économie. Cependant, la Banque restera tout de même prudente, puisque les IPC médian et tronqué restent élevés, à respectivement 3,2 % et 3,1 %.

Taux d'inflation selon la province

Inflation annuelle d'avril 2024 à avril 2025, en %

3% Cible de la Banque du Canada

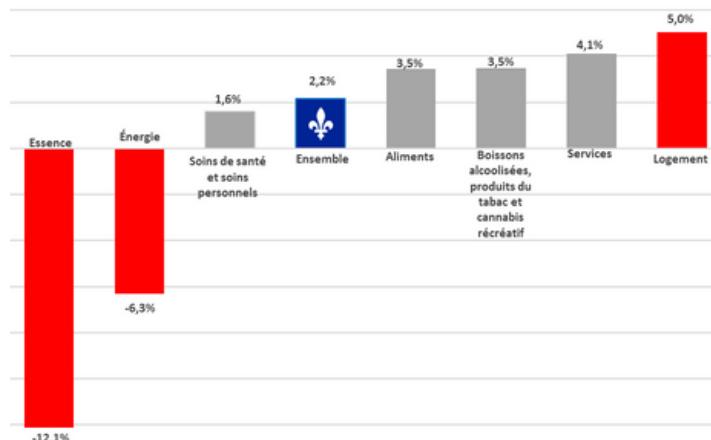


L'inflation québécoise

En avril, le taux d'inflation du Québec s'est établi à 2,2 %, comparativement à 2,3 % pour la moyenne canadienne. Bien que la hausse de l'inflation québécoise soit la plus importante au Canada, le chiffre masque d'importantes variations selon les catégories de biens et services. Les prix de l'essence et de l'énergie ont connu une baisse marquée de -12,1 % et -6,3 % respectivement. À l'inverse, les coûts des logements et des services ont grimpé de 5 % et 4,1 %, ce qui se fera ressentir par plusieurs ménages.

Inflation annuelle au Québec

Selon la catégorie de biens et services, avril 2024 à avril 2025, en %



Taux de change

1 USD = 1,40 CAD

En avril, le taux de change moyen est passé à 1,40 CAD/USD, en baisse par rapport à 1,44 CAD/USD en mars 2025. Il y a un an, il s'établissait à 1,37 CAD/USD. L'anticipation actuelle d'une baisse des taux d'intérêt par la Réserve fédérale américaine contribue à l'affaiblissement du dollar américain, au profit du huard. Si cette appréciation du dollar canadien persiste, elle pourrait augmenter le pouvoir d'achat des touristes canadiens, mais également nuire à l'exportation des produits et services du pays.

Pétrole brut

68,13 USD

Le prix moyen du baril de pétrole brut (Brent) en avril s'est établi à 68,13 USD, enregistrant une baisse par rapport aux 72,73 USD de mars 2025. Ce recul s'explique par une combinaison de facteurs, notamment une demande mondiale plus faible en raison du ralentissement économique et une offre abondante. Depuis janvier, cette dynamique a entraîné une dépréciation de plus de 14 %, et de plus de 24 % sur un an.

Sources : Statistique Canada, Institut de la Statistique du Québec, Banque du Canada, Mallette, 2025.